

Budget

EXPRESS

2 mai 2013

DISCOURS SUR LE BUDGET DE L'ONTARIO

- **Mesures fiscales**
Encore une fois, très peu de mesures fiscales
- **Analyse budgétaire**
Le retour à l'équilibre budgétaire maintenu pour 2017-2018



Desjardins

Direction principale Fiscalité, MD
Vice-présidence Études économiques, MD

www.desjardins.com/economie

Le ministre des Finances de l'Ontario, monsieur Charles Sousa, a déposé cet après-midi le budget 2013 de son gouvernement. Ce budget comporte très peu de mesures fiscales. On note principalement une restructuration de l'impôt-santé des employeurs avec une augmentation de l'exemption mais aussi avec l'élimination de cette exemption pour les employeurs importants. Il faut noter que le gouvernement de Madame Wynne est minoritaire rendant l'implantation de ces mesures incertaines.

MESURE AFFECTANT DESJARDINS

Impôt-santé des employeurs

L'impôt-santé des employeurs (ISE) est payé par les employeurs sur la rémunération qu'ils versent à leurs employés en Ontario. Tous les employeurs du secteur privé, quelle que soit leur taille, sont exemptés de l'ISE sur la première tranche de 400 000 \$ de leur masse salariale en Ontario chaque année.

Le gouvernement propose de majorer l'exemption afin d'alléger davantage l'ISE pour les petits employeurs. À compter du 1^{er} janvier 2014, l'exemption passera de 400 000 \$ à 450 000 \$ et sera par la suite rajustée sur une base quinquennale en fonction de l'indice des prix à la consommation en Ontario.

Par contre, afin de mieux cibler l'exemption de l'ISE, à compter du 1^{er} janvier 2014, cette exemption serait éliminée pour les employeurs du secteur privé ayant une masse salariale de plus de 5 M\$ en Ontario (y compris les groupes d'employeurs associés).

MESURES AFFECTANT LES SOCIÉTÉS

Déduction pour amortissement de matériel de fabrication et de transformation

L'Ontario imitera la mesure proposée par le gouvernement fédéral dans son budget de 2013. Ainsi, on étendra la déduction pour amortissement accéléré aux acquisitions effectuées en 2014 ou 2015. La déduction sera assujettie à la règle qui limite la déduction à la moitié du montant qui serait normalement déductible au cours de l'année où l'actif a été acquis.

Crédit d'impôt pour la formation en apprentissage

Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage (CIFA) est un crédit d'impôt remboursable s'élevant entre 35 % et 45 % des salaires versés aux apprentis admissibles dans des métiers désignés.

Le présent budget fait en sorte que le CIFA ne s'appliquera plus aux dépenses engagées après le 31 mars 2014 pour les métiers de technicien(ne) en technologie de l'information (agent de centre d'appels).

Réduire l'évasion fiscale et lutter contre l'économie souterraine

Le gouvernement ontarien entend collaborer avec le gouvernement fédéral pour lutter contre l'évasion fiscale et l'économie souterraine. Le gouvernement ontarien proposera des mesures législatives prévoyant de nouvelles règles sur la déclaration des opérations d'évitement fiscal abusives. Ces mesures exigeraient que les contribuables déclarent ce type d'opérations visant à échapper au fisc ontarien.

De plus, le gouvernement de l'Ontario demande au gouvernement fédéral de s'assurer que les entreprises ne peuvent pas effectuer des opérations dans le but d'éviter de payer leur impôt provincial au moyen de transferts interprovinciaux de bénéfices et de pertes.

MESURES AFFECTANT LES PARTICULIERS

Prestation Trillium

Dans le budget de 2011, le gouvernement avait créé la Prestation Trillium de l'Ontario (PTO), qui combine le crédit de taxe de vente de l'Ontario, le crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers ainsi que le crédit pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario.

La PTO est octroyée actuellement sous forme de paiements mensuels tout au long de l'année. Le gouvernement propose de modifier la PTO de sorte qu'à partir de 2014, chaque bénéficiaire puisse, s'il le souhaite, recevoir sa prestation en un seul versement mais seulement à la fin de l'année servant au calcul de la prestation. Toutefois, un versement annuel d'au plus 360 \$ sera versé en entier au début de l'année.

Dividendes non déterminés

Le gouvernement de l'Ontario adoptera la même mesure que le gouvernement fédéral relativement au traitement fiscal des dividendes non déterminés, à savoir que la majoration passera de 25 % à 18 % pour les dividendes versés après 2013. Pour l'instant, le taux du crédit de l'Ontario sur de tels dividendes demeure à 4,5 %.

Séparation involontaire

Le gouvernement entend présenter des modifications pour préciser que les dispositions sur la séparation involontaire des conjoints mariés ou de fait, pour des raisons médicales, ne s'appliquent pas aux fins du crédit de taxe de vente de l'Ontario.

Régimes de pension agréés collectifs (RPAC)

Suite aux changements législatifs apportés par le gouvernement fédéral pour soutenir la création des RPAC, le gouvernement de l'Ontario fera des consultations pour déterminer la façon dont les RPAC devraient être mis en oeuvre à titre d'option d'épargne-retraite, et ce, avant de présenter des mesures législatives.

HARMONISATION À D'AUTRES MESURES DU BUDGET FÉDÉRAL

L'Ontario adoptera certaines de ces mesures et leurs dates d'entrée en vigueur, une fois que les changements législatifs et réglementaires auront été approuvés au niveau fédéral :

- l'exonération cumulative des gains en capital sur les actions admissibles de petites entreprises, les biens agricoles admissibles et les biens de pêche admissibles;
- les pertes agricoles restreintes;

- la déduction pour coffrets de sûreté;
- le commerce de pertes de fiducies et de sociétés;
- les dépenses minières;
- la déduction pour amortissement accéléré applicable au matériel de production d'énergie propre;
- les opérations de requalification et les stratagèmes d'assurance-vie avec effet de levier.



ONTARIO : BUDGET DE 2013

Le retour à l'équilibre budgétaire maintenu pour 2017-2018

Le gouvernement de l'Ontario prévoit un déficit budgétaire de 11,7 G\$ en 2013-2014, soit plus de 1 G\$ de moins qu'anticipé. Les dépenses de programmes devraient croître de 3 % au cours de l'année et les revenus de 2,3 %. Le déficit zéro sera atteint dans quatre ans, si les efforts de contrôle de dépenses se poursuivent. Ce projet demeure ambitieux, mais les résultats enregistrés en 2012-2013, soit un déficit réduit de près de 5 G\$ par rapport à ce qui était prévu, démontrent qu'il est possible d'y arriver.

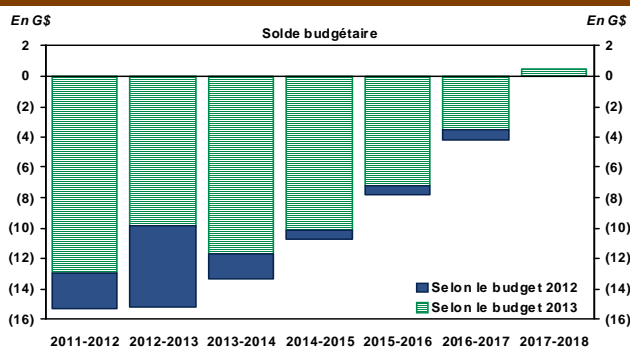
LE CONTRÔLE DES DÉPENSES DEMEURE LA CLÉ

Les nouvelles projections financières du gouvernement ontarien ont finalement très peu changé par rapport à celles établies dans le budget de l'an dernier. L'objectif du retour à l'équilibre budgétaire reste toujours pour l'exercice 2017-2018. Pour y parvenir, le gouvernement devra maintenir un rythme de croissance très faible de ses dépenses de programmes. Les dépenses dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services à l'enfance et des services sociaux pourront certes augmenter plus rapidement; en contrepartie, celles des autres secteurs devront diminuer. Du côté des revenus budgétaires, la hausse attendue en 2013-2014 est assez limitée alors que les récentes difficultés au chapitre de la croissance économique se feront sentir. Une embellie est toutefois

attendue dès le prochain exercice budgétaire, alors que l'Ontario bénéficiera d'une reprise plus soutenue de l'économie américaine et de la fin de la récession en Europe. Au bout du compte, un déficit budgétaire de 11,7 G\$ est prévu en 2013-2014 et une réduction graduelle est attendue jusqu'à son élimination complète en 2017-2018. Mentionnons également que les projections du gouvernement ontarien continuent d'incorporer une réserve entre 1,0 G\$ et 1,5 G\$, ce qui constitue une sage pratique étant donné le degré élevé d'incertitude qui est encore présent.

Pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2013, le déficit budgétaire prévu est maintenant de 9,8 G\$, soit 5,0 G\$ de moins que ce qui était projeté lors du budget de l'an dernier. Cette amélioration s'explique par des dépenses de programmes moins élevées (notamment grâce à des économies ponctuelles attribuables à la réduction des passifs des conseils scolaires associés au remboursement des jours de maladie accumulés et aux gratifications de retraite) ainsi que par des revenus plus grands, en particulier du côté de l'impôt des sociétés. Il est toutefois décevant que le gouvernement n'ait pas été en mesure de tirer profit de cette amélioration pour réduire davantage les déficits budgétaires prévus pour les prochains exercices. Le retour à un déficit supérieur à 10,0 G\$ en 2013-2014 semble toutefois inévitable compte tenu des récentes difficultés de l'économie ontarienne et d'une nette accélération des dépenses de programmes après les importants sacrifices effectués en 2012-2013.

Les déficits budgétaires seront moins importants que prévu



Sources : Ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef
Benoit P. Durocher
Économiste principal

Yves St-Maurice
Directeur principal et économiste en chef adjoint

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

LA CROISSANCE DEVRAIT S'ACCÉLÉRER APRÈS UNE FIN D'ANNÉE DIFFICILE

En plus de déposer le budget 2013, le ministère des Finances a également publié aujourd'hui les comptes économiques de la province. Ainsi, le PIB réel ontarien n'a progressé que de 0,2 % (à rythme annualisé) au quatrième trimestre de 2012, après un gain de seulement 0,3 % au trimestre précédent. La croissance de l'économie ontarienne a donc été inférieure à la moyenne canadienne depuis la mi-2012. Le PIB réel de l'Ontario affiche un gain de 1,6 % pour l'ensemble de l'année 2012, comparativement à 1,8 % au Canada. La demande intérieure de la province a progressé presque deux fois moins rapidement que celle de l'ensemble du pays. Non seulement les investissements non résidentiels sont plus faibles dans la province, mais la baisse des investissements des administrations publiques y est plus prononcée, une situation qui n'est pas surprenante compte tenu de l'ampleur du déficit budgétaire à résorber en Ontario.

Pour l'année 2013, le ministère des Finances prévoit une croissance du PIB réel de 1,5 %, soit une projection inférieure à ce qui était prévu dans le dernier budget. Cela suppose néanmoins que la progression de l'économie ontarienne devra s'accélérer à compter du début de 2013. Les plus récents résultats des indicateurs économiques tendent à corroborer cette hypothèse. Par exemple, le volume des exportations de marchandises a bondi de 8,7 % au premier trimestre de 2013 dans l'ensemble du Canada. Une hausse du PIB réel de 2,3 % est attendue en 2014 par le ministère des Finances et de 2,4 % pour 2015. Il s'agit d'un pronostic assez similaire à nos plus récentes prévisions.

LE PLUS DUR SEMBLE PASSÉ

L'an dernier, le gouvernement de l'Ontario avait frappé la rémunération des enseignants, des fonctionnaires et d'autres employés du secteur public qui représente plus de la moitié de ses dépenses. D'autres mesures de réductions de dépenses avaient aussi été mises en place. Cette stratégie semble avoir profité et l'effet sur le déficit a été majeur pour 2012-2013.

Évidemment, l'atteinte du déficit zéro en 2017-2018 ne sera réalisable qu'en maintenant la croissance des dépenses de programmes le plus bas possible. Il devient alors difficile de présenter de nouveaux programmes ou des dépenses supplémentaires. Il ne faut donc pas se surprendre de voir peu de nouvelles mesures dans le présent budget. Les efforts sont plutôt mis dans l'amélioration des systèmes ou des programmes déjà en place. C'est le cas, par exemple, des efforts déployés par le gouvernement pour régler les importants problèmes auxquels fait face le système d'assurance automobile en Ontario. Par différentes mesures législatives pour diminuer les fraudes et améliorer la transparence, le gouvernement entend réduire les primes pour les automobilistes de 15 %. Sans incidences budgétaires importantes, ces actions risquent de plaire à la population.

Le seul nouveau programme vers lequel on dirigera de l'argent neuf de façon notable (295 M\$ sur deux ans) sera la stratégie globale d'emploi pour les jeunes, qui appuiera des initiatives pour favoriser les perspectives d'emploi, l'entrepreneuriat et l'innovation chez ce groupe. Environ 100 M\$ seront aussi alloués à un nouveau fonds consacré exclusive-

Tableau 1
État sommaire des opérations

En G\$	<i>Réel</i>		<i>Prévisions</i>				
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Revenus totaux	109,8	114,2	116,8	120,5	124,9	130,1	134,4
- Variation (%)	2,4	4,0	2,3	3,2	3,7	4,2	3,3
Dép. de programmes	(112,7)	(113,6)	(117,0)	(118,3)	(118,8)	(118,8)	(118,0)
- Variation (%)	0,9	0,8	3,0	1,1	0,4	0,0	(0,7)
Frais de la dette	(10,1)	(10,4)	(10,6)	(11,1)	(12,2)	(13,4)	(14,5)
- Variation (%)	6,4	3,2	1,9	4,7	9,9	9,8	8,2
Total des charges	(122,7)	(124,0)	(127,6)	(129,5)	(131,0)	(132,1)	(132,4)
- Variation (%)	1,3	1,0	2,9	1,5	1,2	0,8	0,2
Réserve	---	---	(1,0)	(1,2)	(1,2)	(1,5)	(1,5)
Solde budgétaire	(13,0)	(9,8)	(11,7)	(10,1)	(7,2)	(3,5)	0,5
Dette nette	235,6	252,8	272,8	290,1	303,9	n.d.	n.d.
- En % du PIB	36,0	37,5	39,3	40,2	40,4	39,8	38,8

n.d. : non disponible

Sources : Ministère des Finances de l'Ontario et Desjardins, Études économiques

Tableau 2

Prévisions économiques et financières

Variation en %	2012		2013p		2014p	
	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2012	Budget 2013
PIB réel	1,7	1,6	2,2	1,5	2,4	2,3
PIB nominal	3,4	2,9	4,1	3,0	4,2	4,1
Emploi	0,9	0,8	1,3	1,2	1,5	1,4
PIB réel américain	2,3	2,2	2,6	2,1	3,0	2,7
Dollar canadien (¢ US)	98,0	100,1	101,0	98,0	102,5	99,5
Bons du Trésor – 3 mois (%)	0,9	0,9	1,4	1,0	2,4	1,2
Obligations fédérales – 10 ans (%)	2,2	1,9	2,8	2,0	3,8	2,6

p : prévisions

Source : Ministère des Finances de l'Ontario

ment aux routes et aux ponts municipaux ainsi qu'à d'autres éléments essentiels d'infrastructure. Ces sommes seront exclusivement dirigées vers les petites municipalités et les municipalités rurales. Le gouvernement initie dans ce budget certaines mesures pour réformer le programme d'aide sociale en vue d'aider plus de bénéficiaires à trouver un emploi et à améliorer leur sécurité financière.

Parmi les autres mesures inscrites au budget, quelques-unes toucheront les revenus. Par exemple, on offrira un allègement accru au titre de l'Impôt-santé pour les petites entreprises. Finalement, le gouvernement prolongera aussi jusqu'en 2015 la déduction pour amortissement accéléré pour les machines et le matériel de fabrication et de transformation.

LA CIBLE EST MAINTENUE

Le budget présenté aujourd'hui ne devrait pas susciter de vives réactions, une situation sans doute recherchée dans le contexte d'un gouvernement minoritaire. Le ministère des Finances garde le cap sur les objectifs qu'il s'était fixés l'an dernier et le chemin pour y arriver est bien balisé. Les contribuables et les entreprises ne voient pas leur fardeau fiscal augmenter. Il n'y a pas d'importants nouveaux programmes coûteux annoncés, sauf peut-être la stratégie d'emploi pour les jeunes qui, somme toute, demeure une cause noble. La baisse promise des primes d'assurance automobile de l'ordre de 15 % devrait cependant réjouir la population.